

Bilan à mi-parcours du Master Erasmus TCCM

**Validation du soutien sur l'année universitaire
2021-2022**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 14 avril 2022
Délibération 2022/04/CR-009**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Vu la délibération 2018/12/CR-045 de la commission de la recherche en date du 4 décembre 2018 approuvant le soutien financier pluriannuel au programme de Master Erasmus Mundus TCCM ;

Considérant la nécessité d'une validation annuelle pour le soutien financier sur l'exercice budgétaire en cours ;

Après en avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche décident de poursuivre le soutien financier prévu pour le Master Erasmus Mundus TCCM (Theoretical Chemistry and Computational Modelling) selon les modalités définies lors de la commission de la recherche du 4 décembre 2018 :

- Versement de 33 000 € sur l'année universitaire 2021-2022.

Toulouse, le 19 avril 2022



Le Président


Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 26
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prend pas part au vote : 0